



FORMATION EN PRÉSENTIEL

MAINTENIR ET ACTUALISER SES COMPÉTENCES D'ANIMATEUR PRÉVENTION DU TRANSPORT ROUTIER (APTR)

Dernière mise à jour le 01/04/2022.

OBJECTIF

L'Animateur Prévention du Transport Routier (APTR) a un rôle de maîtrise d'œuvre de la prévention. Il conseille et accompagne la direction dans la mise en place d'une démarche de prévention pour laquelle elle s'engage et l'anime par des actions mobilisatrices de terrain.

COMPÉTENCES DÉVELOPPÉES

Aucune compétence

PUBLIC CONCERNÉ

Salarié volontaire ou désigné comme compétente dans l'entreprise.

MODALITÉS D'ACCÈS

30 jours.

MODALITÉS DE DÉROULEMENT DE L'ACTION DE FORMATION

En centre de formation ou dans l'entreprise à un minimum de 3

Tarif

800 € NET
par participant

Réf.

MAC-APTR-FIPS

Contact

0950412583
contact@fipsformation.fr
www.fipsformation.fr

PRÉ-REQUIS

- Détenir le certificat animateur prévention TR.

ACCESSIBILITÉ AUX PERSONNES EN SITUATION DE HANDICAP

Accessible PSH.

MÉTHODES ET MOYENS MOBILISÉS

Alternance de théorie et de pratique.



Niveau

Autres formations
professionnelles continues



Modalité

Présentiel



Effectif par session

3 mini > 8 maxi



Durée

14 heures / 2 jour(s)



PROGRAMME

Jour 1

Présentation des objectifs

Retour d'expérience

Echange de pratique

Jour 2

Mobilisation des acteurs

La démarche EvRP

Evaluation des actions mise en place

Mise à jour du plan d'action

Epreuves certificatives.

-

LES PLUS

Formation permettant d'initier une démarche de prévention pérenne.

INTERVENANT(S)

Formateur certifié par l'INRS.

ÉVALUATION

Proposer des actions d'amélioration à partir de l'analyse d'une situation travail ou d'un recueil d'information suite à un accident du travail

ATTRIBUTION FINALE

Attestation individuelle de formation

MAINTIEN DES CONNAISSANCES

Avant la fin de la période de validité de 36 mois, l'apprenant doit suivre une session de Maintenir et actualiser ses compétences d'Animateur Prévention du Transport Routier (APTR)